

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	25 (1937)
Heft:	493
Artikel:	Invitation à la Xme Journée des femmes du canton de Vaud
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-262586

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.02.2026

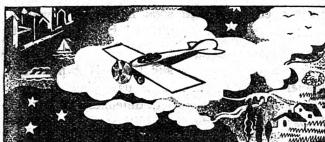
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Parmi la collection très variée des tapisseries copiées sur des modèles anciens, nous avons apprécié la richesse de certains motifs de verdure flamande, la justesse de ton des meubles Louis XIV. Sur quelques tables s'étaient des nappes créées par ces dames. Une évolution se précise dans le choix des tissus: on abandonne les toiles rustiques de teintes naturelles et l'on admet toute une théorie de nouvelles étoffes légères et fines; le dessin aussi subit une modification: de grandes diagonales distraient du conventionnel encadrement des nappes.

Nous avons particulièrement remarqué une nappe à porto en entièrement recouverte d'entre-lacs au noeud de Palestrina. Ces mêmes entrelacs se retrouvaient sur des dessous d'assiettes et un chemin de table légèrement rosé, destinés à reposer directement sur la table de bois poli.

Quelques inventions heureuses et beaucoup de bon goût.

M. G. C.



Correspondance¹

Défense aérienne

Neuchâtel, le 27 janvier 1937.

Le Mouvement Féministe du 23 janvier, sous la signature S. B., rend compte d'une causerie donnée au Lycée de Lausanne, par Mme A. Quinche, avocate, sur la défense aérienne passive. Nous relevons avec plaisir la fin de ce compte-rendu: « Il faut... lutter contre la guerre, contre la psychose de guerre et travailler de toutes ses forces à l'avènement de la paix ».

Par contre, nous ne pouvons soucrire à ce qui précède: « Il ne sert de rien de regimber contre ces mesures défensives, de s'insurger contre des procédés si barbares de réduire l'ennemi, il ne sert de rien de gémir; il faut agir, se préparer, obéir aux ordres donnés, se tenir au courant, suivre les cours de soins à donner aux blessés et aux gazés; ne pas croire, parce qu'on se prépare à se défendre, que la guerre soit imminente. »

croire que l'on peut, à la fois, faire l'un et l'autre, d'une part, préparer la paix, de l'autre s'engager dans un système de défense militaire, la défense contre les gaz, ce n'est pas autre chose, n'est-ce pas se leurrir étrangement? Je défi qui que ce soit, convaincu de la nécessité et de l'efficacité de la défense aérienne d'être capable, en même temps, de lutter contre la « psychose de guerre », car, ne nous y trompons pas, adhérer à cette défense, c'est fatallement créer cette psychose. Pour préparer la paix, il faut de toutes autres méthodes: c'est vivre selon l'esprit de justice, de bonté, de bonne volonté, seul capable d'empêcher ou de régler les conflits entre individus ou nations; méthode lente direz-vous... oui, mais seule efficace; c'est soutenir les sociétés pacifistes, le Service Civil, les objecteurs de conscience!

Dans un domaine aussi grave, n'abdissons donc en rien notre esprit critique, quoiqu'il puisse nous en coûter. Faire un barrage contre la folie qui gagne le monde, voilà le rôle des femmes, plutôt que de s'affubler, elles et leurs enfants, du masque à gaz, honte et condamnation de notre civilisation.

Au sujet de l'efficacité de la défense aérienne

1 Nous rappelons que, ainsi qu'on peut le lire chaque fois en toutes lettres sur chaque No de notre journal, « les articles signés n'engagent que leurs auteurs », et que, par conséquent, pas davantage cette correspondance que le compte-rendu auquel elle se réfère, et que nous n'avons publiés l'une et l'autre que par souci d'impartialité, ne peuvent être considérés autrement que comme l'opinion de leur auteur. (Réd.)

L'ÉCOLE MÉNAGÈRE

HORTENSIA au MONT-SUR-LAUSANNE

(Alt. 720 m.)

Il pour but de former de bonnes maîtresses de maison. Son enseignement est à la fois pratique, intelligent et scientifique. Il permet aux futures maîtresses de maison de faire régner dans leur foyer, grâce à leur savoir-faire, la santé et le bien-être.

MÈRES DE FAMILLE

vos filles vous seront reconnaissantes
De leur avoir fait suivre des cours de cuisine (théoriques et pratiques).
De leur avoir fait donner des leçons d'économie domestique :
a) évolution de l'habitation, aménagement, entretien.
b) habillement, coupe, lingerie, broderie, etc.
De leur avoir fait apprendre les bases rationnelles de l'hygiène et de la puériculture. (Cours de puériculture donné par M. le professeur Delay.)
De leur avoir donné les moyens de devenir de parfaites ménagères et de bonnes mères de famille. L'ÉCOLE MÉNAGÈRE « HORTENSIA » se charge pour vous de la formation professionnelle de votre jeune fille et la prépare à ses tâches futures.

Commencement du cours d'été à Pâques. Références auprès du Président du Comité de Patronage :

M. André SERMENT, syndic du Mont-sur-Lausanne.
Demandez prospectus et programme détaillé des cours à la Directrice : **Mme Marguerite HORT.**

les avis sont d'ailleurs très partagés; des chi-
mistes, des militaires même sont tout à fait sceptiques. Rappelons aussi le mot d'une écologe, menée avec toute sa classe à l'exposition de dé-
fense aérienne: « Alors, si cela doit être ainsi maintenant, ce n'est pas la peine de vivre, il vaut mieux mourir ! »

Clara WALDOVOLGEL.

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Le Comité de l'Alliance a siégé le 17 janvier, à Zurich. Au nombre des sujets à l'ordre du jour, nous relevons la déplorable affaire de la Commission fédérale de contrôle des prix dont notre dernière circulaire a déjà rendu compte. Mme Nef a écrit à nouveau au Département de l'Économie publique pour lui exprimer notre déception et pour lui rappeler notre désir légitime d'être représentées dans la Commission par une femme s'occupant journellement d'achat et de consommation de matières et d'objets de première nécessité. Nous avons à notre disposition cinq candidates qualifiées, et nous espérons que, dans un avenir pas trop lointain, il sera fait droit à notre demande.

Notre pétition concernant le travail à domicile, étudiée et mise au point par notre Commission d'études législatives et l'Office suisse pour les professions féminines, a été envoyée à l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers, et du travail.

La Commission de la paix a été constituée et a siégé pour la première fois. Dans la liste de ses membres parue dans le rapport de l'Alliance, il manque le nom de Mme Kammermann (Berne). La Commission déléguera l'un de ses membres à la séance de la paix, qui aura lieu à Zurich à l'occasion des séances du Comité de l'Alliance internationale pour le Suffrage.

Notre Comité reçoit de nombreux appels de secours, soit individuels, soit concernant d'autres Sociétés. L'Alliance ne pouvant y répondre, ses tâches étant ailleurs, nous proposerons aux membres de nos Sociétés de les mettre en rapport avec les malheureux qui s'adressent à nous.

La Commission établissant les programmes de la station de radiophonie « Beromünster » s'est adjoint une femme poète, Mme Julie Weidenmann à Saint-Gall. Notre présidente se mettra en rapport avec elle.

Une action en faveur de la Croix-Rouge suisse se prépare; il s'agit d'assurer dans toutes les localités de quelque importance le matériel nécessaire en cas de guerre ou d'épidémie. L'Alliance, l'Association des femmes catholiques suisses, et la Société d'utilité publique des femmes suisses étudient la chose en commun, et feront le nécessaire là où il n'y a point ou pas suffisamment de Samaritaines.

Mme Nef, qui assiste aux séances du Forum Helveticum, rend compte des tendances de ce nouvel organisme d'étude et de propagande. Il y est notamment question de l'influence qu'exerce sur la politique le film tendancieux venant de l'étranger.

vent les participantes, chacune avec son pot et sa cuillère, et, généralement, en tenue rustique — beau costume ou improvisation — ainsi qu'il avait été recommandé.

Il faudrait, non pas un maigre entrefilet, mais une colonne, pour rendre un juste hommage aux organisatrices et actrices; pour décrire l'amusant défilé vers la soupe aux légumes et le pain fédéral, menu spartiate que des adjonctions diverses permettaient de corser en grossissant la recette. Mais, déjà, nous avons dépassé l'espace accordé, et cela sans mentionner les « surprises » attendues, qui furent aussi nombreuses que spirituelles et jolies, productions où les couples des jeunes chanteuses et le piano de l'infatigable accompagnatrice, et les vers charmants sur torchons et casseroles, la prose inspirée, inimitable d'humour, sur les légumes, et la scène animée de l'expérimentale ménagère, furent un feu roulant de verve. Naturellement, la salle risqua de s'écrouler sous les applaudissements.

M.-L. P.

Le problème social dans la vie journalière, par Mme M. Hahn, présidente de l'Association nationale des Amies de la paix.

Prêtre patriote de Jacques-Dalcroze, par Mme W. Barraud, présidente de l'Association pour le Costume vaudois.

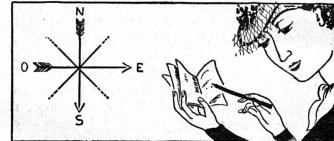
Partie récréative: dictio et chant.

Prêtre de faire partie de cette invitation aux Sociétés féminines de votre localité (couture, chant, gymnastique, bienfaisance, etc.) en leur recommandant chaudement cette journée.

Les participantes sont invitées à apporter leurs provisions; elles pourront se faire servir un potage (50 ct.), pain et service compris; l'après-midi, à 16 h. 30, thé à discrétoir (service compris) pour le prix de 50 ct. (vente de pâtisseries).

Les frais de la journée étaient assez élevés, une modique somme de 50 ct. sera perçue à l'entrée.

On peut encore se procurer des programmes-invitations auprès de Mme Françoise Fonjallaz, à Epesses, et Mme L. Comte, avocate, rue du Midi, 15, à Lausanne.



Carnet de la Quinzaine

Samedi 6 février:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 16 h. Thé mensuel, 16 h. 30: *Le camp de vacances du « Rayon »*, causerie par Mme Alice Arnould. Musique par Mme de Lucy-Fossati, cantatrice.

Id. LA CHAUX-DE-FONDS: Groupe suffragiste, pâtisserie Landry, 8, Terreaux, 16 h.: Quatrième leçon du cours d'instruction civique, donné par Mme Bonny, inspecteur des écoles.

Lundi 8 février:

GENÈVE: Soroptimist-Club, au Lycéum-Club, 1, rue des Chaudronniers, 19 h. 30: Souper mensuel réservé aux membres du Club et à leurs invités. *L'art de la brodeuse*, causerie par Mme Duboin.

Id. Association féminine d'éducation nationale, Radio-Genève, 18 h. 15: *Tes troubles glandulaires chez les enfants*, causerie par T.S.F. par Mme Dr. Cécile Bertrand.

Mardi 9 février:

GENÈVE: Association pour le Suffrage, Union des Femmes et Lycéum-Club, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: *Nouveaux romans féminins*, causerie par Mme Vuillomenet-Challandes (La Chaux-de-Fonds).

Vendredi 12 février:

GENÈVE: Cartel genevois d'Hygiène sociale et morale, grande salle de l'Ecole d'études sociales pour femmes, 6, rue Charles-Bonnet, 18 h. 15 précises: *Le problème de la prostitution. Le rôle du service social dans la lutte antivénérinaire*, 5^e et dernière leçon du cours public organisé par le Cartel. Suivi introduit par Mme le Dr. Schatzel, avec le concours de Mme Escaré, infirmière spécialisée du dispensaire antivénérinaire de Grenoble.

Id. Union des Travailleurs sociaux, Ecole sociale. 19 h.: Séance administrative mensuelle, à l'issue de la conférence de Mme Schatzel et Escaré. Taverne sans alcool de Plainpalais, 10 h. 45: Souper en l'honneur de Mme Escaré, suivi d'un échange de vues sur les questions traitées par les conférenciers du Cours sur le problème de la prostitution.

Samedi 13 février:

LA CHAUX-DE-FONDS: Groupe suffragiste et Association des arts et métiers féminins, au Home des Amies de la Jeune Fille, 12, rue F. Courvoisier, de 14 h. 30 à 16 h. 30: consultation juridique mensuelle gratuite, offerte à toutes les femmes, par Mme J. Robert-Challandes, avocat.

Mercredi 17 février:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: Club de rapprochement, *La situation internationale*, causerie par M. le prof. Ryssen. Invitation cordiale à toutes les femmes que le sujet intéresse.

Id. Association genevoise de Femmes universitaires, Athénée, 20 h. 30: *Deux aspects de la poésie d'Anna de Noailles*, par Mme Marg. Evar. Dr. Ès lettres.

Jeudi 18 février:

LAUSANNE: Salle des XXII Cantons, 10 h. 15: Journée des femmes du canton de Vaud (voir détails plus haut).

Vendredi 19 février:

GENÈVE: Université Ouvrière, Aula de l'Ecole du Commerce, 20 h. 30: *La place de la femme dans la vie suisse*, conférence publique et gratuite par M. Georges Thélin.

Id. Groupement genevois La Femme et la Démocratie, Salle Centrale, 1^{re} étage, 20 h. 30: Première conférence d'un cours en 5 séances: *La liberté démocratique en Suisse*: par M. le professeur Pierre Bovet.

Id. Comité d'Entente des grandes Associations internationales, Société des Nations, 10 h. 30: *Rapports divers. Participation à l'Exposition internationale de Paris. Relations entre l'Orient et l'Occident*. — 15 h.: *Radiodiffusion et cinématographie. L'enseignement de l'histoire et la S.A.N. La littérature pour la jeunesse*. Etc.

Samedi 20 février:

GENÈVE: Comité d'Entente des grandes Associations internationales, Société des Nations, 10 h. 30: *Le non-emploi des jeunes intellectuels. Les loisirs ouvriers et l'inspiration ouvrière pour la culture*. — 15 h.: *L'éducation et le sens de l'universel. Conférences et voyages d'éducateurs. La presse facteur de paix et d'éducation. Le service social et la paix*. Etc.

GENÈVE. — IMPRIMERIE RICHTER

C'est à une époque de difficultés et d'injustices économiques comme celle que nous traversons actuellement, où le coût de la vie est élevé et les salaires réduits, que le consommateur, anxieux, devrait surtout penser aux associations d'aide que sont les

COOPÉRATIVES DE CONSOMMATION!

La coopérative de consommation fournit toutes les marchandises de première nécessité dans la meilleure qualité et au plus bas prix possible. Contrairement à ce qui se passe dans les entreprises privées, elle répartit l'excédent d'exploitation entre tous les sociétaires-adhérents. Plus le chiffre d'achats d'un sociétaire est élevé, plus forte est sa part d'excédent (ristourne). Il faut être aveugle pour ne pas voir les avantages d'un tel système!

UNION SUISSE DES COOPÉRATIVES DE CONSOMMATION (USC), BALE

